

Pré-Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

R. 4412-97 modifié par le décret 2012-639 du 4 mai 2012
Norme NF X 46-020

6 RUE DE VILLIONNE

LOGEMENT 1
77760 CHAPELLE LA REINE



A \ INFORMATIONS GENERALES

A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT

Nature du bâtiment :	LOGEMENTS COLLECTIFS	Adresse :	6 RUE DE VILLIONNE 77760 CHAPELLE LA REINE
Date du permis de construire ou date de construction		Bâtiment :	
Etage :	R+3	Porte :	LOGEMENT 1
Ref Cadastrale :	NC	Propriété de :	OPH77 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom :	OPH77	Documents remis :	
Adresse :	10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN	Moyens mis à disposition :	

A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION

RAPPORT N° :	63LA30301	Laboratoire d'Analyses :	ITGA
Repérage réalisé le :	14/05/2019	Adresse laboratoire :	3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX - CS 46537 35065 RENNES CEDEX
Accompagnateur :		Numéro d'accréditation :	1-5967
Par :	Frédéric RAUH	Organisme d'assurance professionnelle :	AXA France
N° certificat :	8053284	Adresse assurance :	313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX
Date d'obtention :	12/06/2017	N° de contrat d'assurance :	10158549604
Organisme certificateur	60 avenue du Général de Gaulle - Immeuble le Guillaumet - 92046 PARIS LA DEFENSE	Date de validité :	31/12/2019

B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

FAIT LE 25/05/2019

Cabinet : EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE

Nom du responsable : **DEMOULIN Frédéric**

Nom du diagnostiqueur : **Frédéric RAUH**



Rapport N° : 63LA30301 14/05/2019

Version : 25/05/2019

2/19

C\ SOMMAIRE

Table des matières

A \ INFORMATIONS GENERALES	2
A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT	2
A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE	2
A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION.....	2
B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	2
C \ SOMMAIRE	3
D \ CONCLUSIONS	4
E \ PROGRAMME DE REPERAGE	4
F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	6
G \ RAPPORTS PRECEDENTS.....	6
H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	7
ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES.....	12
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....	15
ATTESTATION(S).....	17
CERTIFICAT DE COMPETENCES	18

D \ CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante

La mission décrite sur la page de couverture du rapport n'a pu être menée à son terme : il y a lieu de réaliser des investigations complémentaires

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	REPERAGE	Echantillon	METHODE	ETAT	RESULTAT
NEANT								

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

Liste des locaux non visités concernés par les travaux et justification

PIECE	ETAGE	STATUT DE VISITE
Galerie technique	R+3	PAS D'ACCES

Liste des éléments non inspectés et justification

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	REPERAGE	RESULTAT
NEANT				

E \ PROGRAMME DE REPERAGE

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
	LOGEMENTS COLLECTIFS		Selon BT			

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT 77		PAGE N° 1		
NOM ET ADRESSE DE L'EXPÉDITEUR OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT 77 ANT. GATINAIS SEINE & LOING 4 SQUARE COUPERIN CS 40070 Champagne sur 77811 MORET SUR LOING CEDEX Tél : 01 64 14 11 11 Siret : 2777001900015		BON DE TRAVAUX 2019 9301 EXPERT HABITAT INGENIERIE 33 BIS BOULEVARD GAMBETTA 3EME ETAGE 78300 POISSY Téléphone 0321734144		
Réf. fournisseur F / 5149 Marché n° 2017 4476 1 Provenance GATINAIS SEINE LOING Objet DIAGNOSTIC	SERVICE SCE GATINAIS S&L ÉMETTEUR GARNIER MELANIE			
LOCALISATION: Programme 63 LA CHAPELLE LA REINE - BL. DE CASTILLE Tranche 4 Ensemble A000 Escalier A3 Étage 03 Logement 1 Module 63LA30301 Retrait des clés CHEZ LE GARDIEN				
ADRESSE 6 RUE DE VILLIONNE 77760 CHAPELLE LA REINE (LA)				
DÉLAI D'EXÉCUTION 8 JOURS PÉRIODE DU 13-05-2019 AU 17-06-2019				
ARTICLE	DESIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T.	TOTAL H.T.
AMH8	REPERAGE AMIANTE AVANT TVX TVX D'ENTRETIEN OU REPARATIONS - PLUS DE DIAGNOSTIC SUR MUR CUISINE TEL GARDIEN M. LOUIS 06.86.40.32.21	1,00	5,00	5,00
AM176	ANALYSE EN LABORATOIRE - ANALYSE MET ANALYSE DE + 200 PRELEVEMENTS ISSUS D'UN	2,00	48,00	96,00
TOTAL H.T.				101,00
H.T. ACTUALISE				
COEFFICIENT REGIONAL				
RABAIS				
TOTAL H.T.				
T.V.A. 20,00 %				20,20
TOTAL T.T.C.				121,20
AFFECTATION BUDGETAIRE		CODES STRUCTURE ET SCHEMA ENTLOG		
CODE BUDGET	RUBRIQUE	INSTANCES	LIBELLE DU POSTE BUDGETAIRE	MONTANT T.T.C.
1 HONAMIA	A780	ASUD SUD	HONORAIRES DIAG AMIANTE	121,20
AFFECTATION ANALYTIQUE		RÉFÉRENCES OCCUPANT		
CODE BUDGET	RÉFÉRENCES PATRIMOINE	RÉFÉRENCES OCCUPANT		MONTANT T.T.C.
1 HONAMIA	63 4 A000 A3 63LA30301			121,20
Voir en page 2 la suite du BON DE TRAVAUX 2019 - 9301				
ORIGINAL À CONSERVER PAR LE DESTINATAIRE				

ELEMENTS A SONDER OU A ANALYSER NON PRESENTS:

Rapport N° : 63LA30301 14/05/2019

Version : 25/05/2019

5/19

F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre E.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

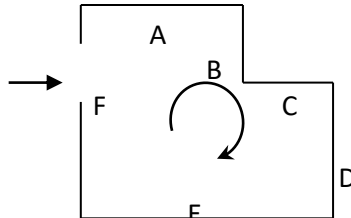
Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



G \ RAPPORTS PRECEDENTS

NEANT

H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION

PIECE	ETAGE	JUSTIFICATION	VISITE	TRAVAUX
Galerie technique	R+3	PAS D'ACCES	NON	CONCERNEE
Placard	R+3		OUI	CONCERNEE
Placard 1	R+3		OUI	CONCERNEE
Chambre 2	R+3		OUI	CONCERNEE
Chambre 1	R+3		OUI	CONCERNEE
WC	R+3		OUI	CONCERNEE
Gaine technique	R+3		OUI	CONCERNEE
Séjour / Salon	R+3		OUI	CONCERNEE
Entrée	R+3		OUI	CONCERNEE
Débarras	R+3		OUI	CONCERNEE
Cuisine	R+3		OUI	CONCERNEE
Salle de bains	R+3		OUI	CONCERNEE

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

PIECE	ETAG E	MUR 1	MUR2	MUR 3	MUR 4	PLANCHE R BAS	PLANCHE R HAUT	PORTE S	FENETRE 1	FENETRE 2
Galerie technique	R+3									
Placard	R+3									
Placard 1	R+3									
Chambre 2	R+3									
Chambre 1	R+3									
WC	R+3									
Gaine technique	R+3									
Séjour / Salon	R+3									
Entrée	R+3									
Débarras	R+3									
Cuisine	R+3	Béton	Périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)	Plaque de plâtre		Sol souple	Peinture			
Salle de bains	R+3									

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR ZONE DE SIMILITUDE D'OUVRAGE ET SUR JUGEMENT PERSONNEL

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
NEANT								

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT
NEANT							

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Cuisine	Rez de chaussée	Enduit / Peinture plaque de plâtre	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peintures multiples non séparable + carton non séparable + toile fibreuse blanche non séparable + matériau plâtreux beige et vert en vrac non séparable	63LA30301P001	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Cuisine	Rez de chaussée	Enduit / Peinture plaque de plâtre	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peintures multiples non séparable + carton non séparable + toile fibreuse blanche non séparable + matériau plâtreux beige et vert en vrac non séparable	63LA30301P001	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Cuisine	Rez de chaussée	Enduit / Peinture béton	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable + toile fibreuse blanche non séparable + matériau souple blanc non séparable	63LA30301P002	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Cuisine	Rez de chaussée	Enduit / Peinture béton	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable + toile fibreuse blanche non séparable + matériau souple blanc non séparable	63LA30301P002	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Cuisine	Rez de chaussée	Enduit / Peinture plaque de plâtre	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + toile fibreuse blanche non séparable + carton non séparable	63LA30301P003	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES

PRELEVEMENT : 63LA30301P001			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	63LA30301 14/05/2019		Cuisine (R+3)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit / Peinture plaque de plâtre	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peintures multiples non séparable + carton non séparable + toile fibreuse blanche non séparable + matériau plâtreux beige et vert en vrac non séparable	14/05/2019	RAUH Frédéric
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur D		Amiante non détecté	
EMPLACEMENT			
			

PRELEVEMENT : 63LA30301P002			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	63LA30301 14/05/2019		Cuisine (R+3)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit / Peinture béton	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable + toile fibreuse blanche non séparable + matériau souple blanc non séparable	14/05/2019	RAUH Frédéric
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur C		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT




PRELEVEMENT : 63LA30301P003			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	63LA30301 14/05/2019		Cuisine (R+3)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit / Peinture plaque de plâtre	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + toile fibreuse blanche non séparable + carton non séparable	14/05/2019	RAUH Frédéric
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur B		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT




ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adèle - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° I-5967



Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0719-46705 EN DATE DU 24/05/2019
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

*Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Les informations fournies par le client sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.*

Client : AGENCE EHI IDF- (COMPTE MATERIAUX)- EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE 2 rue Traversière 78580 LES ALLUETS LE ROI	Réf. Commande ITGA : IT0719-46705 Réf. Commande Client : 63LA30301--01
--	---

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 16/05/2019

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
 - Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
 - (2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

Technique(s) : - Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques

Analytique(s) : La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

ou

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : 63LA30301--01 - 6 RUE DE VILLONNE 77760 CHAPELLE LA REINE				Réf échantillon ITGA : IT071905-31497
Réf échantillon client : 63LA30301P001 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Cuisine Mur D Enduit Peinture plaque de plâtre				Description ITGA : Enduit plâtreux blanc en vrac / Peintures multiples / Carton / Toile fibreuse blanche / Matériau plâtreux beige et vert en vrac
* Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peintures multiples non séparable + carton non séparable + toile fibreuse blanche non séparable + matériau plâtreux beige et vert en vrac non séparable	META (1)	1	24/05/2019	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 63LA30301--01 - 6 RUE DE VILLONNE 77760 CHAPELLE LA REINE				Réf échantillon ITGA : IT071905-31498
Réf échantillon client : 63LA30301P002 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Cuisine Mur C Enduit Peinture béton				Description ITGA : Enduit gris en vrac / Peintures multiples / Toile fibreuse blanche / Matériau souple blanc
* Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable + toile fibreuse blanche non séparable + matériau souple blanc non séparable	META (1)	1	24/05/2019	Amiante non détecté / -

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 07

Page 1/2

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0719-46705 EN DATE DU 24/05/2019
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : 63LA30301--01 - 6 RUE DE VILLONNE 77760 CHAPELLE LA REINE.		Réf échantillon ITGA : IT071905-31499		
Réf échantillon client : 63LA30301P003 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Cuisine Mur B Enduit Peinture plaque de plâtre		Description ITGA : Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture / Toile fibreuse blanche / Carton		
* Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + toile fibreuse blanche non séparable + carton non séparable	META (1)	1	24/05/2019	Amiante non détecté / -

Validé par : Flavien HOUIS - Analyste



ATTESTATION(S)



Votre attestation Responsabilité Civile

AXA France IARD dont le siège social se situe 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex atteste que :
EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE
21 ROUTE D ALBERT
62450 AVESNES LES BAPAUME

Est titulaire du contrat d'assurance n° 10158549604 ayant pris effet le 01/03/2018.
Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités de **DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS** suivantes :

ETAT MENTIONNANT LA PRESENCE OU L'ABSENCE DE MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE
DIAGNOSTIC TECHNIQUE AMIANTE
DIAGNOSTIC AMIANTE PARTIES PRIVATIVES
CONTROLE PERIODIQUE (AMIANTE)
CONTROLE VISUEL APRES TRAVAUX (PLOMB - AMIANTE)
REPERAGE AMIANTE AVANT/ APRES TRAVAUX ET DEMOLITION
REPERAGE AMIANTE ET D'HAP SUR SURFACE BITUMEE ET ENROBES
DIAGNOSTIC PLOMB DANS L'EAU
CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP)
DIAGNOSTIC DE RISQUE D'INTOXICATION AU PLOMB DANS LES PEINTURES (DRIPP)
RECHERCHE DE PLOMB AVANT TRAVAUX / DEMOLITION
ETAT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES
ETAT PARASITAIRE (MERULES, VRILLETTES, LYCTUS)
INFORMATION SUR LA PRESENCE DE RISQUE DE MERULE (LOI ALLUR)
MESURAGE LOI CARREZ ET LOI BOUTIN
CALCULS DES MILLIEMES - TANTIEMES DE COPROPRIETE ET REALISATION DE PLANS ASSOCIES SELON LES TEXTES SUIVANTS : LOI 65-557 DU 10 JUILLET 1965, DECRET 67-223 DU 17 MARS 1967, DECRET 2004- 479 du 27 mai 2004 ET SUIVANTS FIXANT LE STATUT DE LA COPROPRIETE DES IMMEUBLES BATIS.
ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ
ETAT DES RISQUES NATURELS, MINIERES ET TECHNOLOGIQUES (ENRNM)
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE DPE INDIVIDUEL POUR MAISONS INDIVIDUELLES, APPARTEMENTS ET LOTS TERTIAIRES AFFECTES A DES IMMEUBLES A USAGE PRINCIPAL D'HABITATION, AINSI QUE LES ATTESTATIONS DE PRISE EN COMPTE DE LA REGLEMENTATION THERMIQUE.

ETAT DES LIEUX LOCATIFS
DIAGNOSTIC DE SECURITE PISCINE
CERTIFICAT DE DECENCE ET CERTIFICAT DE TRAVAUX DE REHABILITATION
DIAGNOSTIC POUR OBTENTION DE PRET A TAUX ZERO INFILTROMETRIE-MESURES DE PERMEABILITE DU BATIMENT ET DES RESEAUX AERAIQUES
THERMOGRAPHIE INFRAROUGE
DIAGNOSTIC RADON : UNIQUEMENT POUR MAISONS INDIVIDUELLES ET IMMEUBLES D'HABITATION, A L'EXCLUSION DES ERP.
DIAGNOSTIC DANS LE CADRE DE LA LOI SRU AVANT MISE EN COPROPRIETE
DIAGNOSTIC DECHETS DE CHANTIER - ARTICLES R 111-43 A R 111-49 DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION
DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES COPROPRIETE - Articles L 230-2, III, R 230-1 DU CODE DU TRAVAIL
DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL (DTG) POUR LES COPROPRIETES - LOI N° 2014-366 POUR L'ACCES AU LOGEMENT ET UN URBANISME RENOVE « ALUR », A L'EXCLUSION DE MISSIONS RELEVANT D'UN PROFESSIONNEL DE LA VENTE OU DE LA LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS.
DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPES
EXPERTISE EN VALEUR VENALE ET LOCATIVE (SOUS RESERVE D'OBTENTION DE FORMATION)
ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION
CENTRE DE FORMATION
MESURES D'EMPOUSSIEREMENT AMIANTE AVEC STRATEGIE D'ECHANTILLONAGE
DIAGNOSTIC QUALITE DE L'AIR INTERIEUR
VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES

PEFC 10-31-14893 / Certifié PEFC

 N° 10000109 2008-202

La garantie Responsabilité civile professionnelle s'exerce à concurrence de 5.000.000 € par sinistre et par année d'assurance.
La présente attestation est valable du 1^{er} JANVIER 2019 au 31 DECEMBRE 2019 et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.
Ce contrat permet à l'assuré de satisfaire à l'obligation d'assurance de responsabilité civile professionnelle résultant des dispositions de l'article R271-2 du Code de la Construction et de l'Habitation (décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers) pour l'établissement des documents visés à l'article L271-4 dudit Code.
L'assuré doit être titulaire d'une certification de compétence en cours de validité délivrée par un organisme accrédité dans le domaine de la construction ou employer des salariés ou être constituée de personnes physiques qui disposent de ladite certification de compétence en cours de validité pour l'établissement des documents visés aux articles L271-4 et L134-1 du code de la Construction et de l'Habitation.
A défaut la garantie n'est pas acquise.

Le présent document, établi par AXA, est valable jusqu'au 31 DECEMBRE 2019 sous réserve du paiement des cotisations. Il a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue toutefois pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager AXA au-delà des clauses, conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances, ...).

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Fait à Pessac, le 26/11/2018
Pour la compagnie

CERTIFICAT DE COMPETENCES



Certificat
Attribué à

Monsieur Frédéric RAUH

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271-1 du Code de la Construction et de l'Habitation et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité.

DOMAINES TECHNIQUES			
	Références des arrêtés	Date de Certification originale	Validité du certificat*
Amiante sans mention	Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification	12/06/2017	11/06/2022

Date : 12/06/2017

Numéro de certificat : 8053284



Jacques MATILLON - Directeur Général

[Signature]

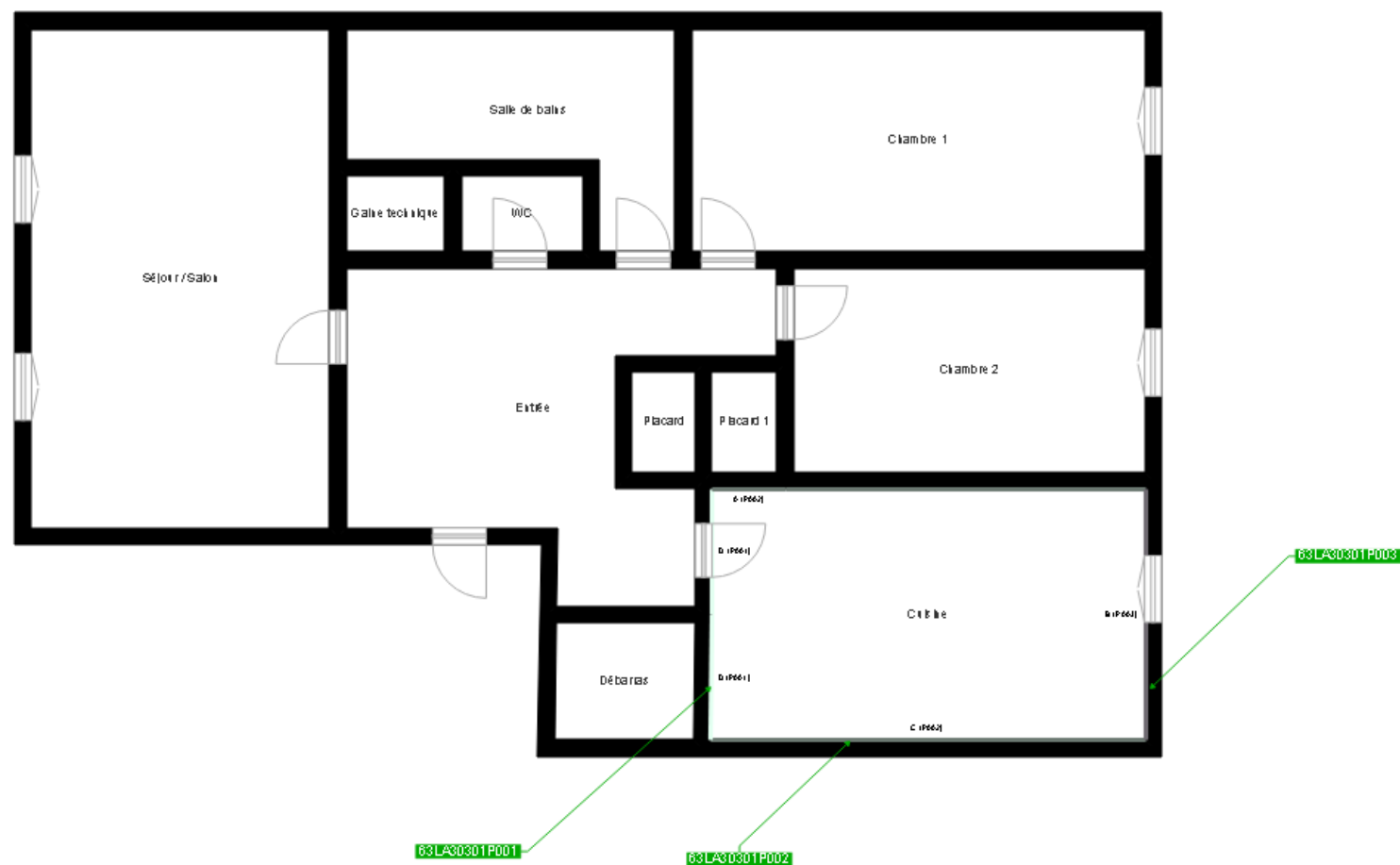
* Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'au : voir ci-dessus

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez aller sur www.bureauveritas.fr/certification-dtdg

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
60, avenue du Général de Gaulle - Immeuble Le Guillaumet - 92046 Paris La Défense







	Cloisons Plaques de plâtre
	Murs Bois
	Murs Brique
	Murs périphériques / Plaques de plâtre
	Murs carreaux de plâtre
	Murs Béton / Enduit
	Murs porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre
	Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
	Torchis
	Murs Brique / Enduit
	Murs Brique plâtrière
	Murs Pierre
	Murs Machefer

- Murs amiantés
- Prélèvements de sol amianté
- Prélèvements de sol non amiantés
- Prélèvements de plafond amiantés
- Prélèvements de plafond non amiantés
- Prélèvements de mur amiantés
- Prélèvements de mur non amiantés
- Autres types de prélèvements amiantés
- Autres types de prélèvements non amiantés
- Sols amiantés
- Plafonds amiantés
- Sols et plafonds amiantés
- Conduits amiantés
- Conduits non amiantés